

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES  
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL****du 3 octobre 2023 à 20h30 en SALLE C**

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale.

*2<sup>ème</sup> réunion : le quorum n'étant plus atteint lors de la séance du 28 septembre 2023, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois à trois jours au moins d'intervalle. Le Conseil Municipal pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.*

Nombre de Conseillers en exercice	<b>29</b>	L'an deux mil vingt-deux, le <b>3 octobre 2023 à 20h30</b> , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de <b>Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire.</b>
Nombre de Conseillers Présents	<b>19</b>	
Nombre de Conseillers Votants	<b>23</b>	

<b>N° de délibération</b>	<b>Objet des délibérations</b>	<b>Décision</b>
23-10-49	Attribution de subventions communales	Approuvée
23-10-50	Création de postes au sein de la Ville	Approuvée
23-10-51	Mutualisation de la donnée et de l'information géographique	Approuvée
23-10-52	Tarifs du service animation pour la période comprise entre le vendredi 1 <sup>er</sup> septembre 2023 et ce jusqu'au dernier jour des vacances d'été 2024 inclus.	Approuvée
23-10-53	Rétrocession de la parcelle cadastrée AK 468 et une parcelle AK 467 située au 110 rue du Général Leclerc	Approuvée
23-10-54	Avenue de la République – Aménagement du domaine public par la SCI IMMO 26	Approuvée
23-10-55	Adhésion de la communauté d'agglomération à la centrale d'achat du réseau des acheteurs hospitaliers (RESAH	Approuvée

La séance est levée à 22h45

Publiée le 05 /10/2023

**Patrick CANCOUËT**

Maire

Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Plaine de l'Oise

